

**Monsieur Maxime ROCHER
Responsable rivières
Parc Naturel Régional
de la Haute Vallée de Chevreuse
Château de la Madeleine
78 460 Chevreuse**

Milon la Chapelle, le 6 janvier 2016

Objet : Pollution de l'eau du Rhodon

Monsieur,

Suite à mon message téléphonique du 26 décembre, je vous confirme la très forte pollution visuelle de l'eau du Rhodon ce 26 décembre, constatée en aval du pont du chemin Jean Racine, voir mes 2 photos prises à partir de mon téléphone portable.

La couleur de son eau normalement claire, était d'un marron noir, avec une légère odeur, ce qui est anormale !

Je pense qu'une telle quantité ne peut provenir que d'une station d'épuration, comme vous le savez, la seule qui se déverse dans le Rhodon et de surcroît à sa source, c'est la station de la Verrière et du Mesnil Saint-Denis.

Pour votre information, je me permets de rappeler à ce sujet notre lettre du 25 mars 2005 en pièce jointe avec les photos des mousses dans le Rhodon au niveau des ruines de l'abbaye.

En conséquence, je vous sollicite afin que vous déposiez une plainte auprès du Tribunal pénal, pour mettre en cause la responsabilité du gestionnaire de la station, afin qu'il prenne ses responsabilités pour résoudre rapidement ses dysfonctionnements qui durent depuis plus de 20 ans.

Je vous remercie par avance pour votre intervention, et je souhaiterais être tenu informé des suites que vous ne manquerez pas de donner à cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Président
Eric Aynaud

Pièces jointes : photos du 26 décembre 2015
Lettre du 25 mars 2005 avec ses 3 photos

Copie : M. Jacques Pelletier Maire de Milon la Chapelle
M. Bernard GUEGUEN Maire de Saint-Lambert-des-Bois